



Carrière
déposé en main propre le
14/02/24

Lyon le 13 février 2024

Monsieur Bruno Bernard
Président de la Métropole de Lyon

Objet : Demande de rendez vous

Monsieur le Président,

Près de 300 agents, tous grades confondus, se sont retrouvés lors de la dernière réunion d'information syndicale du 8 février 2024.

Ils nous ont fait part de leur désaccord sur le projet de retrait des véhicules de service, porté par votre vice-présidente et la direction générale et élaboré sans aucune concertation avec les agents opérationnels.

Au-delà de leur colère, ils nous ont exprimés leurs inquiétudes :

- Personnelles, du fait de l'impact financier les concernant,
- Professionnelles, du fait de l'impact organisationnel et sur le service rendu aux usagers si un tel projet devait aboutir.

Ce projet n'est pas suffisamment réfléchi. Les rapports et annexes sont truffés d'erreurs et d'analyses bâclées et il n'y a aucune étude d'impact. Les discussions en pré-CST ont montré que les rédacteurs et porteurs de ce projet avaient une totale méconnaissance des métiers et des réalités des agents impactés et qu'ils ne savaient pas répondre aux questions posées.

Tous ces éléments réunis ont participé à générer un profond sentiment de mépris : mépris pour les agents en ne prenant pas le temps d'évaluer l'impact individuel de cette mesure, mépris pour les services en retirant un outil de travail parfois essentiel au bon déroulement des missions, sans s'interroger un seul instant sur les conséquences.

Comment voulez-vous, dans ces conditions, ne pas susciter la colère et provoquer une réaction de rejet quasi unanime des personnels de ces services. Un tel soulèvement est une première. Vous devriez prendre le temps de vous y attarder. Votre administration générale a choisi un chemin périlleux et se déconnecte chaque jour un peu plus des réalités du terrain et des équipes. Elle vous entraîne avec elle.

Vous pouvez communiquer dans la presse et les réseaux sociaux sur les avancées de la collectivité en direction de ses agents, mais vous devez aussi, parfois, entrer vous-même dans l'arène en cessant de déléguer une responsabilité qui est la vôtre : vous êtes le patron de cette collectivité et de ses agents qui la composent, vous ne pouvez pas vous désinvestir de ce rôle au seul motif que vous faites pleinement confiance à votre Vice-Présidente.

Nous avons reçu de nombreux témoignages de perte de confiance, de démotivation, de désintérêt, d'incompréhension face à ce qui est vécu comme une vindicte contre des agents qui sont montrés du doigt comme étant « privilégiés ». Aujourd'hui les cadres des services impactés sont enfin invités à travailler sur ce dossier et ses impacts. Non pas parce que les porteurs de ce projet l'ont voulu, mais parce ces derniers y sont contraints par le récent mouvement de contestation.

Mais la méfiance est là : il est dit que ce projet représente plusieurs années de travail (sans concertation) et que désormais la concertation est ouverte. Mais une contrainte de temps est déjà posée faisant douter de la sincérité de votre Vice-Présidente ainsi que de la Direction Générale quant à la réelle volonté de trouver une solution.

N'oubliez pas, par ailleurs, qu'à l'issue de cette concertation et des arbitrages, qui seront semble-t-il encore ceux de votre Vice-Présidente, un nouveau temps viendra pour que ces arbitrages soient discutés dans les instances. Nous souhaitons, vu l'importance du dossier, de véritables négociations.

Nous entendons les objectifs et la volonté exprimés par la Collectivité. Ce n'est pas un objectif de fonctionnement des services, pas un objectif métier non plus, il est sans rapport avec la qualité du service rendu, pas vraiment un objectif écologique, c'est un objectif matériel, une simple équation mathématique, où il reste énormément d'inconnues. L'argent du contribuable se conjugue à tous les temps, le gaspillage aussi et il y a fort à dire.

Nous le disons à nouveau : ce dossier mérite du temps. Du temps pour permettre aux équipes de repenser leurs organisations en conséquence et redéfinir les missions de chacun. De réfléchir peut-être à d'autres modes de faire et aux moyens nécessaires pour les mettre en œuvre. De prendre notre part dans la réflexion en associant les opérationnels de terrain sur le plan de déplacement, pour accélérer la mise en œuvre de pistes plus pertinentes que d'autres, pistes qui pour le moment ne relèvent que du long terme.

Il a été dit par votre Directrice Générale que l'enjeu, pour la collectivité, n'était pas financier et que l'impact était minime. Il a été oublié que, pour les agents, sous sa forme actuelle, ce projet remet en cause des acquis et annonce une baisse conséquente de leur pouvoir d'achat, tous-grades confondus. Cette orientation ne semble pas être conforme à vos engagements et convictions politiques.

Si la perte financière engendrée par ce projet que subiront les agents n'est pas très importante pour votre Vice-Présidente et votre Directrice Générale, et que l'urbain l'emporte sur l'humain, vous devez Monsieur le Président à ce stade, très vite reprendre la main.

Reprendre la main car vous serez le premier Président de notre collectivité à ôter du pouvoir d'achat à ses personnels. C'est, pour nos organisations syndicales, un motif de « casus belli ». Vous allez mettre vos agents dans des situations précaires. Nous n'aurons alors pas d'autre choix que de le dénoncer publiquement. Une fois le déferlement médiatique enclenché, chacun assumera ses responsabilités.

La vôtre, en tant que Président, est de protéger vos agents sur les risques psychosociaux, et de garantir la qualité du service rendu.

Monsieur le Président, l'heure est grave et avant qu'il ne soit trop tard, nous vous demandons de recevoir rapidement l'intersyndicale sur ce sujet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre considération syndicale distinguée.

UNSA :



UNICAT :



CGT UFICT :



CGT Métropole :

PLO Michel Blamaison



CGT Stepci :



CFTC :

par la CFTC - JP TROCHET
JCF

SNT CFE CGC :

Stéphane Renavier



SUD : Louis Kaddour



FA :

Thierry LUIS

